



LES CHOMEURS NE COMPTENT PAS POUR DU BEURRE

Lettre ouverte à la ministre du Travail Myriam El-Khomri et au Premier ministre Manuel Valls concernant la reprise des négociations de la convention assurance chômage

Madame la ministre du Travail, Monsieur le Premier ministre,

Depuis septembre 2016, vous réunissez les organisations patronales et syndicales dans les locaux de votre ministère pour relancer les négociations sur l'assurance chômage. Pendant ce temps, le Medef et votre gouvernement continuent leur campagne de désinformation en pointant le déficit de l'Unedic. C'est pourquoi nous souhaitons vous rappeler plusieurs éléments, indispensables à la reprise des négociations :

1/ Le nombre des chômeurs et précaires ne cesse d'augmenter. Selon les derniers chiffres publiés, le nombre d'inscrits à Pôle emploi (France entière) est de 3,8 millions en catégorie A, 5,8 millions pour les catégories A, B et C, et 6,6 millions toutes catégories confondues, sur une population active évaluée à 29,5 millions d'individus. Soit un chômage de plus de 12 % en catégorie A, de 19 % en catégorie A, B et C, de 22 % toutes catégories confondues ! Actuellement, moins d'un chômeur sur deux est indemnisé, 30 % des chômeurs n'ont pas de revenus personnels, 80 % perçoivent moins que le Smic.

2/C'est le détournement d'une partie des ressources de l'Unedic pour financer Pôle emploi - suite au désengagement de l'Etat - qui crée le déficit.

3/ Le déficit cumulé de l'Unedic serait de 33 milliards d'euros ? Mais chaque année, plus de 50 milliards de cadeaux sociaux et fiscaux sont transférés aux entreprises via le CICE et le pacte de responsabilité mis en place par votre gouvernement.

4/ Manuel Valls déclare vouloir faire en 2017, 1,7 milliards d'économies sur le dos des chômeurs ! Est-ce donc la seule réponse du gouvernement socialiste à la précarité : fragiliser les plus précaires, faire payer les chômeurs ? Pour nous, il s'agit clairement de mesures antisociales, et il n'en est pas question !

5/ Depuis l'ouverture des négociations, certaines solutions sont rappelées par les associations de chômeurs et certaines organisations syndicales (CGT, FSU, Solidaires) qui permettraient d'augmenter les ressources de l'Unedic : augmentation des cotisations patronales, taxation supplémentaire des contrats courts, dé plafonnement des cotisations pour les hauts salaires !

6/ Ces propositions sont systématiquement écartées par le patronat qui cherche à faire peser les conséquences du système économique sur le coût du travail et les droits des chômeurs. Mais les vrais responsables du chômage, ce sont les grandes entreprises qui sont aux manettes de l'économie. Alors que la part des dividendes ne cesse de croître, le nombre des chômeurs et précaires explose.

Enfin, Madame la ministre, Monsieur le Premier ministre, puisque le gouvernement souhaite la reprise des négociations, nous souhaitons lui rappeler qu'il ne peut y avoir de négociations légitimes sans la présence de toutes les parties, y compris les premiers concernés : les chômeurs et les précaires.

